

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL de BAN-DE-LAVELINE
SEANCE du LUNDI 29 OCTOBRE 2018

- Refus d'une activité de ball-trap (en-dehors du ball-trap annuel au stand de tir de Marimont)
- Refus de modifier la prise d'eau alimentant l'étang de Béalbois
- Reprise d'une concession cimetièrre suite à renonciation du concessionnaire
- Décision de se faire assister par le département « Cimetières de France » du Groupe ELABOR, pour une restructuration du cimetière (*procédure de reprise des sépultures à l'état d'abandon, ou échues sans renouvellement dans les délais impartis*)
- Adhésion aux prestations liées à la dématérialisation proposées aux communes par le SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale)
- Avis favorable aux demandes d'adhésion au SDANC (Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif) des communes de Vittel et Hergugney
- Avis favorable au passage sur la commune du Rallye Vosges Grand Est le 15 juin 2019 (*Ban-de-Laveline serait un lieu d'arrivée*).

Informations :

- Généralisation de la télégestion sur le réseau d'eau potable
- Adoption du système d'information et d'alerte Illiwap (*un courrier sera prochainement déposé dans chaque foyer*)
- Information de la Région Grand Est sur le déploiement de la fibre : début des travaux sur Ban-de-Laveline à l'été 2020

Le 03 novembre 2018


Le Maire,
Stéphane DEMANGE

